

Licence professionnelle Animateur sécurité santé au travail dans les PME-PMI

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Animateur sécurité santé au travail dans les PME-PMI. 2016, Université de Rouen. hceres-02039763

HAL Id: hceres-02039763

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039763>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Animateur sécurité santé au travail dans les PME-PMI

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie intégrative, santé, environnement

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes, spécialité Animateur sécurité santé au travail dans les PME-PMI* poursuit l'objectif professionnel de former en un an des collaborateurs capables de prendre en charge les problématiques liées à la santé et à la sécurité au travail telles qu'elles se posent dans les PME-PMI. Elle entend mettre en œuvre une approche transversale et pragmatique reposant sur l'acquisition de connaissances techniques, juridiques et organisationnelles par le biais d'enseignements privilégiant les exercices de mise en situation, la conduite d'un projet tutoré répondant à un problème concret et un stage en entreprise d'une durée de 16 semaines.

Elle se présente sous la forme d'un parcours unique au cours duquel l'étudiant suivra en présentiel une unité d'enseignement (UE) destinée à consolider les pré-requis, quatre UE permettant l'acquisition des connaissances et compétences qui relèvent du cœur de métier (Risques industriels liés à l'activité, Risques liés à l'exploitation du bâtiment, Santé et ergonomie et Réglementation-responsabilité) et trois UE dédiées à l'acquisition de connaissances et compétences « support » du cœur de métier (Connaissances socioprofessionnelles, Management de l'entreprise et Outils d'amélioration). Deux UE permettant la mise en application pratique (Projet tuteuré et Stage) complètent la formation.

L'enseignement est dispensé sur un site unique, le campus Mont-Saint-Aignan de l'Université de Rouen.

Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes, spécialité Animateur sécurité santé au travail dans les PME-PMI* poursuit un objectif clair qui est de répondre aux besoins des PME-PMI confrontées à un déficit de personnel qualifié en matière de sécurité et de santé au travail. Son positionnement dans l'environnement universitaire est parfaitement lisible et elle a su mettre en place les partenariats avec le monde socio-économique nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

La formation fait de la professionnalisation sa priorité et développe à cette fin une pédagogie adaptée. Des innovations peuvent être relevées comme celle résultant de la mise en place d'un partenariat avec une entreprise normande permettant une immersion des étudiants pendant une journée complète autour de trois réalisations concrètes. La politique de projet et de stage a été bien pensée avec des formats, des temporalités et un suivi remplissant parfaitement leur office. On regrettera en revanche que le dossier ne permette pas de connaître avec précision la place occupée par l'enseignement d'une langue étrangère dans la formation. Aucun dispositif d'autoformation avec l'aide d'un support numérique ne semble par ailleurs avoir été mis en place, ce qui aurait pu constituer un complément utile. Plus globalement, la réflexion récemment engagée sur la place du numérique mériterait d'être poursuivie. Si des outils pertinents ont été identifiés en s'appuyant sur les ressources de l'établissement (certification CLES : Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur), mais aussi sur des ressources externes, il reste à développer leur mobilisation par les étudiants. Enfin, le recours à des modalités d'évaluation reposant exclusivement sur le contrôle continu apparaît pertinent eu égard à la diversité des publics et l'hétérogénéité de niveau des étudiants à l'entrée de la formation. En revanche, les règles de délivrance du diplôme posent des difficultés dès lors que la formation ne pratique pas la semestrialisation, ce qui est contraire aux exigences de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle.

Un point faible de la formation résulte de son effectif qui se situe entre 8 et 13 étudiants pour une capacité d'accueil maximum de 14. On relève une baisse constante que la formation justifie par ses difficultés à gérer les effets des candidatures multiples et par le fait que le recrutement se fait essentiellement hors établissement. Une réflexion a été engagée pour trouver des remèdes à cette faiblesse notamment par un élargissement de la base de recrutement, mais

aussi par des actions de communication interne. Il est par ailleurs regrettable que la formation n'ait pas indiqué le nombre de candidatures, ce qui aurait permis d'évaluer plus finement son attractivité auprès des étudiants.

Au titre des points forts, on relèvera une forte préoccupation de l'équipe pédagogique pour la réussite de ses étudiants. Cette politique est efficace puisque le taux d'abandon est faible et le taux de réussite est de 100 % chez les étudiants ayant terminé la formation. Le suivi de l'insertion professionnelle est également de qualité. Il est assuré conjointement par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle et par l'équipe pédagogique, avec un réel investissement de cette dernière dans la collecte des données. Celles-ci montrent un taux de poursuite d'études peu élevé en adéquation avec les objectifs d'une licence professionnelle et un bon taux d'insertion sur des emplois en rapport direct avec la formation suivie.

L'équipe pédagogique est solide avec des intervenants professionnels extérieurs, choisis en considération de leur rapport direct avec les objectifs de la formation, et des universitaires de l'établissement en nombre suffisant. Un conseil de perfectionnement a été mis en place. Il est constitué d'enseignants et de professionnels à parts égales, sans représentation des étudiants, ce qui est regrettable d'autant que l'évaluation de la formation par les étudiants est lacunaire ; aucune évaluation formalisée n'a en effet été mise en place. Enfin, le dossier mentionne un dysfonctionnement du conseil lié à des évolutions permanentes de sa composition qu'il serait opportun de résoudre.

Points forts :

- La formation répond à un réel besoin bien identifié.
- Son contenu est parfaitement adapté aux objectifs fixés.
- Elle a su nouer des partenariats significatifs avec le monde économique.
- Elle s'appuie sur une pédagogie de mise en situation professionnelle innovante.
- Elle assure un suivi de l'insertion professionnelle de qualité avec le recueil de données quantitatives et qualitatives permettant d'attester de bons résultats en la matière.

Points faibles :

- Les effectifs sont en baisse en raison de difficultés de recrutement.
- La politique menée en matière d'enseignement des langues est peu lisible.
- Le pilotage de la formation est insuffisant, notamment en raison d'une faible prise en compte de l'évaluation par les étudiants.
- La formation ne pratique pas la semestrialisation et n'a pas mis en place de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences.

Recommandations :

La formation gagnerait à poursuivre sa réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour augmenter son effectif et faciliter le recrutement et à s'engager dans la recherche des améliorations pouvant être apportées à l'apprentissage linguistique ainsi que d'un dispositif de suivi de l'acquisition des compétences. L'évaluation de la formation par les étudiants mériterait également d'être formalisée. Il est indispensable rendre opérationnel le conseil de perfectionnement et que celui-ci comprenne des étudiants.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Le projet pédagogique est cohérent avec des objectifs clairement exposés et des débouchés bien identifiés correspondant au niveau de la formation (Bac+3). Les enseignements proposés s'articulent parfaitement autour des compétences attendues d'un collaborateur en charge des questions de santé et de sécurité au travail. Le volume global de la formation (480 heures) est adéquat et la formation a su trouver un bon équilibre entre enseignements en présentiel et acquisition de connaissances et compétences par pratique. Il est toutefois regrettable que la répartition semestrielle des unités d'enseignements n'ait pas été indiquée, ni dans la maquette de la formation, ni dans la fiche (Registre national des compétences professionnelles (RNCP)). De même, les éléments transmis ne permettent pas d'identifier clairement son positionnement s'agissant de l'enseignement d'une langue qui est imposé par l'arrêté du 17 novembre 1999. Si la présentation de l'équipe pédagogique permet de repérer une enseignante d'anglais en charge d'un volume d'enseignement de 20 heures, la maquette de la formation ne permet pas de situer cet enseignement dans les différentes UE.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation justifie bien de son rattachement au champ <i>Biologie Intégrative, santé, environnement</i> et de son positionnement au sein de l'Université de Rouen. Elle n'est concurrencée par aucune autre formation poursuivant les mêmes objectifs dans l'établissement, comme dans la ComUE, puisque s'il existe deux autres licences professionnelles dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes (LP <i>Gestion des risques en entreprise</i> à l'université de Caen et LP <i>Gestion des risques environnementaux santé sécurité en entreprise et radioprotection</i>, à l'université du Havre), elles poursuivent des objectifs différenciés et ouvrent sur d'autres débouchés. Par ailleurs, si au niveau national, d'autres formations similaires existent (notamment à l'université de Marne-La-Vallée et à l'université d'Aix-Marseille), la couverture territoriale de chacune d'elles ne fait pas craindre de situations concurrentielles.</p> <p>La formation est également plutôt bien ancrée dans l'environnement socio-économique avec des partenariats noués avec différents entreprises normandes, organismes de prévention (Caisse d'Assurance Retraite Santé Au Travail Normandie) ou associations œuvrant dans le domaine visé (Association Française des Techniciens Ingénieurs et Médecins Santé au travail, Association Syndicale de l'Industrie et du Commerce pour l'Environnement Normand). Ces partenariats prennent des formes diverses qui vont de l'accueil de stagiaires à une participation à la formation par le biais d'enseignements (50 % des enseignements sont assurés par des professionnels), mais aussi de visites d'installation ou de retours d'expérience. La formation exploite bien les potentialités offertes par la participation du monde économique.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est équilibrée et cohérente au regard des objectifs de la formation. Elle comprend six professionnels qui assurent 57 % des enseignements et sept enseignants de l'établissement, dont trois enseignants-chercheurs des sections 28, 32 et 33 du CNU, auxquels s'ajoutent deux enseignants extérieurs intervenant respectivement en école de commerce et en école d'ingénieurs. Les professionnels assurent 262 heures sur les 488,5 heures que compte la formation, soit plus de 50 %. La qualité des intervenants professionnels est en rapport direct avec les enseignements confiés, à l'exception de l'un d'entre eux.</p> <p>Trois enseignants de l'établissement dont deux enseignants-chercheurs sont en charge du pilotage de la formation. La répartition des rôles de chacun est clairement établie et adéquate aux besoins (recherche des intervenants extérieurs, pilotage des projets tuteurés, pilotage des enseignements « cœurs de métier »). Ils assurent un volume significatif d'heures de formation qui permet un véritable contact avec les étudiants. Enfin, des modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont définies (deux réunions par an) et le lien avec le conseil de perfectionnement a été organisé.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'effectif de la formation se situe entre 13 et 8 étudiants pour une capacité d'accueil maximum de 14. La majeure partie des étudiants est originaire de Normandie (90 %) et proviennent de Diplôme universitaire de technologie (DUT) ou Brevet de technicien supérieur (BTS).</p>

	<p>L'inscription est très majoritairement effectuée au titre de la formation initiale (entre 80 et 90 % avec toutefois une exception en 2012 avec une répartition égalitaire).</p> <p>On relève une baisse constante de l'effectif que la formation justifie par la difficulté à gérer les effets des candidatures multiples et par le fait que le recrutement se fait essentiellement hors établissement. Une réflexion a été engagée pour trouver des remèdes à cette faiblesse notamment par un élargissement de la base de recrutement (accueil d'étudiants issus du BTS Assistante de gestion PME-PMI accompagnés par la mise en place d'un module de mise à niveau, plus grande ouverture à la formation continue), mais aussi des actions de communication interne. Il est par ailleurs regrettable que la formation n'ait pas indiqué le nombre de candidatures, ce qui aurait permis d'évaluer plus finement l'attractivité de la formation auprès des étudiants.</p> <p>Le taux d'abandon est faible (entre 0 et 12,5 %) et le taux de réussite est de 100 % si on le calcule sur la base des étudiants qui ont terminé leur formation.</p> <p>La formation assure elle-même un suivi de l'insertion (à 6 et à 12 mois) et de la poursuite d'études avec un bon taux de réponse (entre 80 et 100 %). Elle livre une analyse très complète qui atteste :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un taux de poursuite d'études en adéquation avec les objectifs d'une licence professionnelle (0 % en 2009/2010, 9 % en 2010/2011, 22 % en 2011/2012, 10 % en 2012/2013 et 20 % en 2013/2014), étant précisé que la poursuite d'études se fait au même niveau dans une autre licence professionnelle ; - d'un bon taux d'insertion (92 % pour la promotion 2009/2010, 91 % pour la promotion 2010/2011, 66 % pour la promotion 2011/2012, 80 % pour la promotion 2012/2013 et 72 % pour la promotion 2013/2014) ; - d'une insertion dans des emplois en rapport direct avec la formation suivie (une liste des postes occupés et des entreprises a été transmise par la formation). <p>Une enquête à 18 mois a également été réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle. Elle confirme les données quantitatives précédemment évoquées.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation ne s'appuie pas sur la recherche, ce qui ne saurait constituer un point faible pour une licence professionnelle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est clairement engagée dans une démarche d'optimisation de la professionnalisation. Elle recueille régulièrement des données (enquêtes de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, CARSAT) pour identifier les besoins des PME-PMI qu'elle cible afin d'adapter son contenu pédagogique.</p> <p>Outre l'intervention de professionnels extérieurs en activité qui assurent 57 % des enseignements, l'équipe pédagogique a mis en place des partenariats afin que soient proposés aux étudiants des temps permettant une véritable immersion dans l'entreprise (mise en situation professionnelle par le biais d'une journée d'immersion dans une entreprise partenaire autour de trois réalisations concrètes). Elle fait ainsi preuve d'une innovation pédagogique qui mérite d'être soulignée.</p> <p>De façon plus classique, la mise en situation est également au cœur d'un jeu d'entreprise proposé tous les ans aux étudiants.</p> <p>La fiche RNCP est assez bien référencée avec un bon descriptif des compétences ou capacités attestées et des types d'emplois accessibles. On regrettera toutefois que les composantes de la certification ne soient pas plus détaillées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation s'appuie sur un projet tuteuré réalisé sur 120 heures et un stage de 16 semaines, ce qui correspond aux attentes pour ce type de formation.</p> <p>Le projet tuteuré, qui consiste à réaliser en binôme une étude approfondie sur une problématique sécurité santé au travail en vue de rechercher des solutions concrètes, est bien conçu et en adéquation avec</p>

	<p>le cœur de métier. Des exemples de sujet sont mentionnés dans le dossier et ils attestent de cette bonne adéquation. La formation envisage de développer la réalisation de projets tuteurés en collaboration avec des entreprises et l'exploration de cette piste mérite d'être poursuivie. Le suivi du projet est classique. Il est assuré par le responsable de formation qui s'appuie sur l'équipe pédagogique pour les aspects techniques. L'évaluation se fait, là encore classiquement, sur la base d'un document écrit, accompagné des annexes techniques et une soutenance.</p> <p>Le stage professionnel, d'une durée de 16 semaines, est encadré par un tuteur en entreprise et un tuteur enseignant qui se déplace une fois sur le lieu de stage et assure le suivi à distance (après cinq semaines et dix semaines de stage). La recherche de stage repose essentiellement sur l'étudiant qui bénéficie toutefois de l'appui du bureau d'aide à l'insertion de l'Université. Le stage est évalué par un rapport écrit et sa soutenance devant un jury composé d'enseignants et des tuteurs professionnels, ce qui est pertinent.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La formation ne pratique aucune ouverture à l'international, ce qui se justifie au regard de son objet.</p> <p>Un enseignement de 20 heures d'anglais sur l'année est inscrit à la maquette (on ne reviendra pas sur le problème de lisibilité de la maquette sur ce point), ce qui est peu si la formation ne s'appuie pas sur l'autoformation avec un support numérique approprié.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement des étudiants au titre de la formation initiale se fait en deux étapes selon un processus cohérent. Une première étape consiste à faire une analyse approfondie du dossier déposé via le portail internet de l'établissement et permet de vérifier les prérequis scientifiques demandés pour les étudiants issus de filières scientifiques et la formalisation d'un projet professionnel cohérent pour les candidats non scientifiques. Une deuxième étape consiste en un entretien individuel et permet de tester la motivation et le projet professionnel du candidat. Elle se déroule devant une commission d'admission dont la composition n'a pas été précisée dans le dossier, ce qui est regrettable.</p> <p>La formation réserve spécifiquement deux à quatre places à des candidats au titre de la formation continue pour lesquels les candidatures sont évaluées sur la base de leur expérience professionnelle par une commission composée par des conseillers en formation du service de la formation continue et du responsable de la formation (possibilité de Validation d'Acquis d'Expérience - VAE - partielle ou complète dont les modalités de prise en charge et de suivi sont clairement décrites dans le dossier).</p> <p>L'origine des étudiants qui peuvent candidater à cette formation est bien renseignée (L2, DUT, BTS, classes préparatoires, Infirmier). En revanche, les modalités d'accès à la formation n'ont pas été renseignées dans la fiche RNCP.</p> <p>La formation accueillant un public hétérogène ; elle a mis en place un dispositif d'aide à la réussite par le biais d'une unité d'enseignement intitulé « Formation scientifique : harmonisation des parcours ». En complément, des séances de soutien individualisé et des séances de travaux pratiques sont mises en place pour les étudiants issus de filières non scientifiques ou les personnes en reprise d'études.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation accueille des étudiants en formation initiale et en formation continue et permet l'accueil des étudiants en situation de handicap, des sportifs de haut niveau et des salariés faisant l'objet d'une VAE partielle. Les enseignements sont dispensés essentiellement en présentiel sous la forme de travaux dirigés et de travaux pratiques dans lesquels le travail en sous-groupes et les études de cas sont fortement développés. Il n'est pas fait état d'une organisation spécifique pour les étudiants en formation continue.</p> <p>La place du numérique est présente de façon assez classique dans la formation où les documents administratifs et pédagogiques sont déposés sur l'espace numérique de travail (ENT) de l'Université. Depuis la rentrée 2014, des outils plus spécifiques à la formation ont été mis en ligne. Il s'agit d'une part de la validation d'une certification de l'Institut National de la Recherche en Sécurité (INRS) complétée par un module du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) constituant une plus-value pour les futurs diplômés. D'autre part, a été mise en place une aide aux entretiens de recrutement via l'utilisation des ressources</p>

	<p>numériques des Universités de Nancy et de Rennes et le simulateur d'entretien en ligne de l'Agence pour l'Emploi des Cadres (APEC). La plateforme numérique de travail de l'Université propose également l'accès à des ressources documentaires liées à la réglementation du travail (Lexbase, Lextenso, Juriclasseur) et à la certification CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur). Cette dernière est peu usitée par les étudiants de la licence, ce qui renvoie à l'insuffisante prise en compte de l'enseignement des langues par la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants sont exclusivement évalués en contrôle continu, ce qui est tout à fait pertinent eu égard à la diversité des publics et l'hétérogénéité de niveau des étudiants à l'entrée de la formation. Les règles de délivrance du diplôme sont conformes à ce que l'on peut attendre d'une licence professionnelle. Le jury est composé d'enseignants de l'établissement et de professionnels participant à la formation. La formation est validée lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne générale de 10/20 et la même note à l'ensemble constitué du stage et du projet tuteuré. Une seconde session est organisée. Chaque UE se voit affecter un nombre équivalent de crédits ECTS (European Credits Transfert System) (pour un total de 60 ECTS) et un coefficient en rapport. Seule l'UE 10 correspondant au stage est affecté d'un coefficient triple ce qui se justifie. On regrettera toutefois que ne soit pas mentionné le coefficient du projet tuteuré, ni celui de l'évaluation du stage. On relèvera par ailleurs que la formation ne pratique pas la semestrialisation, ce qui est contraire aux exigences de l'arrêté du 17 novembre 1999.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>C'est un point faible de la formation. S'il est fait mention dans le dossier de la mise en place d'un « livret étudiant » qui permet d'évaluer les compétences acquises par rapport aux compétences attendues, le suivi des compétences des étudiants n'est pas encore formalisé au niveau de la formation et reste un objectif à atteindre.</p> <p>On peut également regretter que le supplément au diplôme n'ait pas été annexé au dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Bien qu'un Observatoire de la vie étudiante des formations et de l'insertion professionnelle réalise des enquêtes à 18 et 30 mois sur le devenir des étudiants, la formation assure elle-même un suivi de ses diplômés en mesurant leur insertion professionnelle à 6 et à 12 mois. Une telle initiative est à saluer car elle permet de recueillir des données exploitables (taux de réponse élevé, données quantitatives et qualitatives) et de compléter utilement les données recueillies par l'Observatoire.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement est constitué à part égale d'enseignants et de professionnels. Les étudiants ne sont pas conviés à ce conseil. Il se réunit une fois par an, avec des propositions d'évolution de la maquette et de l'organisation de la formation. Le dossier mentionne un dysfonctionnement du conseil lié à des évolutions permanentes de sa composition (turn-over important des professionnels).</p> <p>La place des étudiants pour évaluer la qualité de la pédagogie et plus généralement de la licence professionnelle est mineure. Il est mentionné une évaluation de la formation suite à des échanges entre les étudiants et le responsable de la formation la dernière semaine de formation. Il n'y a pas d'évaluation des enseignements formalisée à l'aide d'un questionnaire permettant d'évaluer les atouts et les manques ressentis.</p> <p>Le processus d'autoévaluation a été mené avec sérieux et honnêteté. Points forts et points faibles ont été listés avec pertinence.</p>

Observations de l'établissement

REPONSE AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'HCERES

CHAMP BIOLOGIE INTEGRATIVE, SANTE, ENVIRONNEMENT

LICENCE PROFESSIONNELLE MENTION

SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

PARCOURS : ANIMATEUR SECURITE SANTE AU TRAVAIL DANS LES PME-PMI

1 - Les effectifs sont en baisse en raison de difficultés de recrutement

Concernant l'effectif, il est à noter que depuis 2 ans, nous atteignons notre capacité maximale d'accueil en licence professionnelle. Différentes actions expliquent ce résultat. Tout d'abord, les étudiant(e)s de l'établissement commencent à intégrer la formation (environ 20 % de l'effectif). Il est néanmoins nécessaire de poursuivre la diffusion de l'information au sein de l'établissement ainsi qu'une présentation de la formation auprès des étudiants. Il est également à signaler l'ouverture de la formation à des étudiants non scientifiques. Ils constituent de 30 à 50 % de l'effectif. Une plaquette de présentation est envoyée dans tous les lycées ayant une section BTS de la région Normandie.

Enfin des candidats formation continue ou titulaire d'un congé individuel de formation intègrent régulièrement la formation depuis ces 3 dernières années. Les actions entreprises débouchent sur des résultats en nette progression. Il est impératif de consolider ces résultats au cours du temps voire de progresser encore.

2 - La politique en matière d'enseignement des langues est peu visible

Depuis la réalisation de l'autoévaluation entreprise fin 2014, une forte incitation a été entreprise auprès des étudiants concernant le portail des langues de l'université et la possibilité de s'auto-former et de combler ces lacunes. Depuis la rentrée 2015, il est fortement conseillé d'obtenir le CLES1 ou 2. Actuellement, l'inscription est basée sur le volontariat. La certification CLES sera rendu obligatoire à court terme en fonction des dispositions d'organisation et des moyens mis en œuvre au sein de l'Université. Pour renforcer l'usage des langues, il sera envisagé que certaines séances de cours soient assurées en anglais. L'anglais est explicitement indiqué dans les contenus de l'Unité d'enseignement 1 en vue d'une certification CLES.

3 - Le pilotage de la formation est insuffisant, notamment en raison d'une faible prise en compte de l'évaluation par les étudiants

L'évaluation de la formation par les étudiant(e)s est maintenant programmée. Il est vrai que celle-ci n'était pas correctement formalisée. Sur ce point des améliorations ont été apportées. La forme sera revue de manière à faciliter l'acquisition des informations en ligne pour l'année scolaire 2016-2017.

Concernant le fonctionnement du conseil de perfectionnement, celui étant maintenant stabilisé dans sa composition, les étudiant(e)s y seront intégré(e)s dès la prochaine réunion. Une réunion annuelle en fin de formation et plus particulièrement après les soutenances des stages est actée du fait de la présence de la quasi-totalité des membres du conseil.

4 - La formation ne pratique pas la semestrialisation et n'a pas mis en place de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences.

Ce point faible n'existera plus puisque la formation sera semestrialisée. Comme la correspondance des unités d'enseignement et les compétences associées à chaque UE sous la forme de bloc de compétences a été formalisée depuis la mise en œuvre de la licence, un bilan des compétences acquises sera réalisé une fois le semestre terminé. Le dispositif de suivi sera ainsi établi et décrit dans un document qui sera remis à chaque intégrant la formation.

A Rouen le 21 Mars 2016

8/0
Le Président

Cafer ÖZKUL

